



Arras, le 24 août 2018

Lutte contre le frelon asiatique dans le département du Pas-de-Calais

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est un hyménoptère, originaire d'Asie continentale, Inde et Chine notamment, qui a fait son apparition dans le Sud-Ouest de la France en 2004, et identifié ses dernières semaines dans le département du Pas-de-Calais.

A la différence de son cousin, le frelon européen, le frelon asiatique est un prédateur redoutable pour les colonies d'abeilles domestiques.

Par ailleurs, l'agressivité du frelon asiatique qui se manifeste notamment par des piqûres répétées et par la projection de venin urticant, doit appeler à la plus grande prudence.

Conseils :

- Tout d'abord, **il convient de bien identifier les caractéristiques physiques du frelon asiatique** (taille 3cm, tête noire et visage orangé, thorax noir, abdomen noir avec une large bande orangée, ailes fumées, extrémités des pattes jaunes).
- **En cas de détection d'un nid :**
 - **il ne faut en aucun cas s'approcher, toucher et tenter de détruire le nid.** La destruction doit être effectuée par des professionnels;
 - **il convient de contacter le Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles (SIDPC)** de la Préfecture du Pas-de-Calais au **03.21.21.24.44** (au 03.21.21.20.00 le soir et le week-end);
 - **en cas de situation urgente**, il convient de composer le **18** ou le **112**.